

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00571

Numéro SIREN : 893 440 305

Nom ou dénomination : 2600

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt 16788

2600

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 €
Siège Social : 12 Avenue des Près 78180 Montigny-le-Bretonneux
RCS VERSAILLES 893 440 305

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 15 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le 15 juillet,
À onze heures.

Les actionnaires de 2600, société par actions simplifiée au capital de 30 000 €, divisé en 30 000 actions d'un euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire 12 Avenue des Près 78180 Montigny-le-Bretonneux, sur convocation de la présidence.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

Sont présents :

Mme POULAIN DE SAINT PERE Valérie possédant 20 000 actions
Monsieur AUROUX Lionel possédant 10 000 actions

Soit 30 000 actions

Seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Mme POULAIN DE SAINT PERE Valérie, Président.

Puis le président rappelle l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Commissaire aux Comptes pour un mandat de 6 ans,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 août 2021 décide de nommer le Commissaire aux Comptes le Cabinet S.A.R.L CAFIGEX, pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Le premier exercice audité sera clos au 31/08/2022 et le dernier exercice au 31/08/2027.

Le cabinet S.A.R.L CAFIGEX a déclaré accepter, les fonctions de commissaire aux comptes titulaire et a confirmé remplir les conditions légales pour exercer lesdites fonctions.

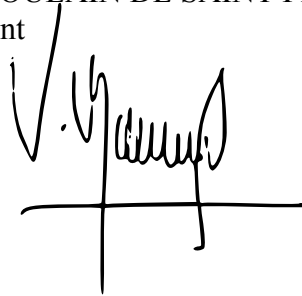
DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

Mme POULAIN DE SAINT PERE Valérie
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Poulain de Saint Péré', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.